

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

144655

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 927

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BOUCHOUKA Mohamed

Date de naissance : 23/06/1948

Adresse : 310 Bd Zerktouni Casablanca

Tél. : 06 905 21 678

Total des frais engagés : 2200 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 16/09/2013

Nom et prénom du malade : Krasig Fatima

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Nioplasie pleine

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

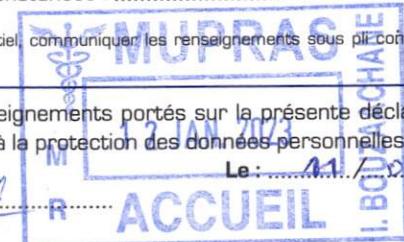
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab

Le : 11/01/2013

Signature de l'adhérent(e) :

R



ACCUEIL

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16.11.22 C.				<i>(Signature)</i>
				<i>(Signature)</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Dr. Rachida AIT BENI Médecin Nucléaire INFE : 071107280 Centre International d'Oncologie de Casablanca Tél : 212 06 10 83 92 93</i>	15/11/2022	Sintigraphie	2800,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	
	D	00000000	00000000	
	B	00000000	00000000	
	G	35533411	11433553	
DENTES	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

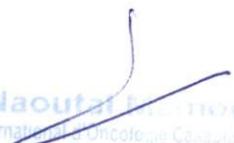
Casablanca, le.....

14/11/2022

Mme KHAIF FATIHA

scintigraphie osseuse

bilan d'extension de neoplasie renale opérée


Dr. Naoufal MAMOU
Centre International d'Oncologie Casablanca
Oncologue - Radiothérapeute
Route de l'Oasis, Rue des Alouettes - Casablanca
Tél : 05 22 77 81 81


Dr. Rachida AAOUINI
Médecin Nucléaire
NPE : 07 007280
Centre International d'Oncologie
de Casablanca
Tél : 212 05 10 83 92 93

RDV scintigraphie
osseuse le 15-11-2022

à 12 h





AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

MÉDECINE NUCLÉAIRE

Dr. Rachida AAOUINI

E-mail : r.aaouini@akdital.ma

Tél : 06 62 89 15 78 - 06 10 83 92 93

- PET SCAN • IRATHERAPIE • THERAPIE AMBULATOIRE A L'IODE 131 DES HYPERTHYROIDIES • SCINTIGRAPHIE OSSEUSE • SCINTIGRAPHIE THYROIDIENNE • LYMPHOSCINTIGRAPHIE
- SCINTIGRAPHIE RENALE DYNAMIQUE AU DTPA99-mTc • SCINTIGRAPHIE RENALE DYNAMIQUE AU MAG99-3mTc • SCINTIGRAPHIE RENALE AU DMSA99-mTc • SCINTIGRAPHIE MYOCARDIQUE
- SCINTIGRAPHIE PULMONAIRE • SCINTIGRAPHIE PARATHYROIDIENNE • SCINTIGRAPHIE A LA MIBG • SCINTIGRAPHIE CORPS ENTIER A L'IODE 131
- FRACTION D'EJECTION VENTRICULOGRAPHIE ISOTOPIQUE • OCTREOSCAN • DETECTION GANGLION SENTINELLE

Casablanca, le 15/11/2022

Nom et Prénom

Mme KHAFIF FATIHA

DDN

01/07/1965

Référence

7995151122

Médecin Traitant

Dr. MAMOU NAOUFAL

Scintigraphie Osseuse

Contexte clinique : Bilan d'extension d'un carcinome papillaire à cellules rénales. Nephrectomie.

Technique :

Examen réalisé avec une machine SPECT Siemens « **Symbia Evo Excel** » mise en marche en Mars 2019. Acquisition d'un balayage du corps entier 2 h après injection intraveineuse de 740 MBq de ^{99m}Tc-MDP avec une vitesse de 15 cm/min complété par des images statiques centrées sur le crâne.

Résultats :

L'examen de ce jour ne met pas en évidence de fixation suspecte sur l'ensemble du squelette.

Par ailleurs, on note :

Une discrète hétérogénéité de fixation du rachis dorsal sans foyer franc individualisable,

Des hyperfixations modérées des épaules et des genoux d'allure arthrosique.

La distribution du traceur est symétrique et homogène sur le reste du squelette.

Conclusion :

Absence de signe scintigraphique franc en faveur de localisation osseuse secondaire.

Merci pour votre confiance

Dr. AAOUINI RACHIDA

Dr. Rachida AAOUINI
Médecin Nucléaire
Centre International d'Oncologie
de Casablanca
Tél : 212 06 10 83 92 93
INPE : 071 007 280

CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE CASABLANCA



090063058

CASABLANCA Le : 15-11-2022

Facture N° 31833/22

A. Identification

N° Dossier : COC22K15120512

N° Identifiant : 031705

Nom & Prénom : Mme KHAFIF FATIHA

C.I.N : I138525

Adresse : adresse

B. Assuré

Lien avec l'assuré : Lui même

Nom prénom :

Médecin traitant : DR . AAOUINI RACHIDA

C. Débiteur

page 1/1

Organisme : Payant

ICE : Adresse :

N° d'affiliation :

N° d'immatriculation :

N° Prise en charge :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 15-11-2022

Date Sortie : 15-11-2022

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
1	SCINTIGRAPHIE OSSEUSE		2 200,00			2 200,00
					Total Rubrique :	2 200,00
					PARTIE CLINIQUE :	
					PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :	
					Arrêté la présente facture à la somme de :	
					TOTAL GENERAL	

MEDECINE NUCLEARE

Traitement : scintigraphie osseuse